

**NOM DE LA COLLECTIVITE :**

**LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES**

**MAIRIE DE MABLY**

**Avancement de grade catégorie C 2026**

**Grade d'avancement :** Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme JUNET VALERIE 04241 MAIRIE DE MABLY MAIRIE DE MABLY	Adjoint technique pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 01-01-2017 (anc. 8 A 11 M 29 J)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 10ème échelon Depuis le 25-07-2024	<del>Oui</del> / Non		01-01-2026
Mme VIOSSANGE CORINNE 09316 MAIRIE DE MABLY MAIRIE DE MABLY	Adjoint technique pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 01-06-2021 (anc. 4 A 7 M)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 20-09-2025	<del>Oui</del> / Non		01-06-2026

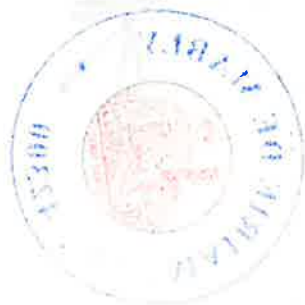
Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

*en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité*





**NOM DE LA COLLECTIVITE :****LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****MAIRIE DE MABLY****Avancement de grade catégorie C 2026****Grade d'avancement :** Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme DESAYE VALERIE 02387 MAIRIE DE MABLY MAIRIE DE MABLY	Agent spéc pal écoles mat 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps non complet (>=mi-temps <seuil CNRACL) à 17.50 h Depuis le 01-03-2018 (anc. 7 A 10 M)	Echelle C2 Titulaire (IRCANTEC) 9ème échelon Depuis le 27-07-2023	Oui / <del>Non</del>		<del>01-01-2026</del> 01.06.2026.



Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

*en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité*

**NOM DE LA COLLECTIVITE :****MAIRIE DE MABLY****LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****Avancement de grade catégorie C 2026****Grade d'avancement :** Agent de maîtrise principal

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
M. FOUCRET FREDERIC 03197 MAIRIE DE MABLY MAIRIE DE MABLY	Agent de maîtrise Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 01-08-2018 (anc. 7 A 5 M)	Titulaire (CNRACL) 7ème échelon. Depuis le 23-09-2025	<del>Oui</del> / Non		01-01-2026



Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

*en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité*

**NOM DE LA COLLECTIVITE :****LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****MAIRIE DE MABLY****Avancement de grade catégorie C 2026****Grade d'avancement :** Adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme JOUNIN BEATRICE 10296 MAIRIE DE MABLY MAIRIE DE MABLY	Adjoint technique territorial Catégorie C - Groupe hiérarchique 1 Temps complet Depuis le 01-08-2018 (anc. 7 A 5 M)	Echelle C1 Titulaire (CNRACL) 7ème échelon Depuis le 24-02-2024	<del>O</del> ui / Non		01-08-2026



Euz REYRON,  
Maire de Mably

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

*en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité*

**NOM DE LA COLLECTIVITE :****LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****MAIRIE DE MABLY****Avancement de grade catégorie C 2026****Grade d'avancement :** Adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
M. COMTE STEPHANE 09452 MAIRIE DE MABLY MAIRIE DE MABLY	Adjoint technique territorial Catégorie C - Groupe hiérarchique 1 Temps complet Depuis le 01-07-2015 (anc. 10 A 6 M)	Echelle C1 Titulaire (CNRACL) 10ème échelon Depuis le 10-05-2024	Oui / <del>Non</del>		<del>01-01-2026</del> 01.06.2026
Mme JETTE HAMDOUCHE HAHBAYA 09451 MAIRIE DE MABLY MAIRIE DE MABLY	Adjoint technique territorial Catégorie C - Groupe hiérarchique 1 Temps complet Depuis le 01-09-2015 (anc. 10 A 4 M)	Echelle C1 Titulaire (CNRACL) 8ème échelon Depuis le 17-01-2025	Oui / <del>Non</del>		<del>01-01-2026</del> 01.06.2026

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

*en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité*



Eric PEYRON,  
Maire de Mably

**NOM DE LA COLLECTIVITE :****LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****MAIRIE DE MABLY****Avancement de grade catégorie C 2026****Grade d'avancement :** Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
M. BOURAHLA MENOVAR SALIM 01005 MAIRIE DE MABLY MAIRIE DE MABLY	Adjoint technique pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 01-01-2017 (anc. 9 A)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 11ème échelon Depuis le 04-11-2024	<del>Oui</del> / Non		01-01-2026
M. GRASSO JEAN-LUC 03820 MAIRIE DE MABLY MAIRIE DE MABLY	Adjoint technique pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 01-06-2021 (anc. 4 A 7 M)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 10ème échelon Depuis le 24-09-2025	Oui / <del>Non</del>		01-06-2026

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

*en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité*



**NOM DE LA COLLECTIVITE :**

**LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES**

**MAIRIE DE MABLY**

**Avancement de grade catégorie C 2026**

**Grade d'avancement :** Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme CRUZ SOLENNE 02062 MAIRIE DE MABLY MAIRIE DE MABLY	Adjoint d'animation pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps partiel (tranche des 80) à 80.00 % Depuis le 16-05-2019 (anc. 6 A 7 M 15 J)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 01-03-2025	<del>Oui</del> / Non		01-01-2026



Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

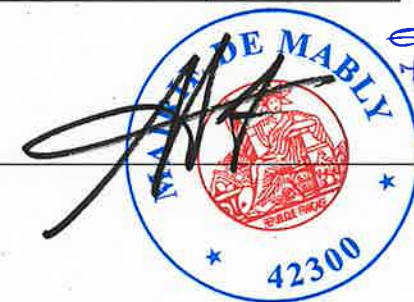
Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

*en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité*

**NOM DE LA COLLECTIVITE :****LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****MAIRIE DE MABLY****Avancement de grade catégorie C 2026****Grade d'avancement :** Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme DUMAS PATRICIA 09568 MAIRIE DE MABLY MAIRIE DE MABLY	Adjoint administratif terr. Catégorie C - Groupe hiérarchique 1 Temps complet Depuis le 01-04-2016 (anc. 9 A 9 M)	Echelle C1 Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 16-11-2025	Oui / Non		01-01-2026



Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

*en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité*

**NOM DE LA COLLECTIVITE :****LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****MAIRIE DE MABLY****Avancement de grade B 2026****Grade d'avancement :** Rédacteur principal de 2ème classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme SABI FARIDA 06702 MAIRIE DE MABLY MAIRIE DE MABLY	Rédacteur Catégorie B - Groupe hiérarchique 3 Temps partiel (tranche des 80) à 80.00 % Depuis le 01-08-2012 (anc. 13 A 5 M)	Titulaire (CNRACL) 10ème échelon Depuis le 08-09-2023	<del>Oui</del> / Non		01-01-2026



Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

*en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité*

**Grade d'avancement :** Rédacteur principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
<del>Mme MENADIER PASCALE 05054 MAIRIE DE MABLY MAIRIE DE MABLY</del>	<del>Rédacteur principal 2 cl Catégorie B - Groupe hiérarchique 4 Temps complet Depuis le 01-07-2014 (anc. 11 A 6 M)</del>	<del>Titulaire (CNRACL) 12ème échelon Depuis le 01-09-2022</del>	<del>Oui / Non</del>	<del>retraité au 01.07.24</del>	<del>01-01-2026</del>
M. PERRIER YVAN 05817 MAIRIE DE MABLY MAIRIE DE MABLY	Rédacteur principal 2 cl Catégorie B - Groupe hiérarchique 4 Temps complet Depuis le 01-07-2018 (anc. 7 A 6 M)	Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 01-01-2025	Oui / Non		01-01-2026

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

*en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité*



*Eric Poyron  
Maire de Mably*